



Revue des activités dans les Etats membres

03 décembre – 10 décembre 2018

ALLEMAGNE	3
• Noël = cauchemar pour les canards	3
Christmas = Nightmare for ducks.....	3
• Des plumes d'oie garanties sans lien avec l'industrie du foie gras.....	3
Guaranteed goose feathers unrelated to foie gras industry	3
BELGIQUE	4
• Un chef étoilé pour sublimer le Faux Gras de GAIA	4
Star chef to sublimate GAIA Faux Gras.....	4
• Carlo Di Antonio : « Je crois à la nécessité d'un ministère dédié au bien-être animal »	4
Carlo Di Antonio: "I believe in the necessity of a Ministry dedicated to Animal Welfare"	4
ESPAGNE	6
• Igualdad Animal commémore la journée internationale pour les droits des animaux.....	6
Igualdad Animal celebrates the international day for Animal Rights.....	6
FRANCE	6
• Création d'un Groupe sur la condition animale au Sénat.....	6
Creation of a Group of discussion on animals in the Senate	6
• L'Assemblée nationale rejette le stage de sensibilisation au respect de l'animal	6
The Parliament rejects the amendment regarding the creation of an awareness raising internship on the respect of the animals.....	6
• Foie gras: visite d'un élevage en France	9
Foie gras: visit of a French farm	9
• Foie gras : L214 dénonce les pratiques des producteurs	10
Foie Gras : L214 denounces producer practices.....	10
• Vidéo de L214 sur l'insémination des canes	10
L214 Video on duck insemination.....	10
• Objectif Zéro Foie Gras: Welfarm lance un appel général au boycott	11
Objective "Zéro Foie Gras" : Welfarm calls for boycott	11
• Le marché du foie gras «a retrouvé le sourire»	12
Foie gras market "got a smile back"	13
• Reconstruire une filière oie dans le Sud-Ouest	14
Rebuilding a goose industry in the South West	14
• Grippe aviaire dans les Landes : l'Etat a débloqué 122 millions d'euros pour aider la filière volaille à tenir	16
Avian flu in the Landes: the State has released 122 million euros to help the poultry industry	16

- *Val de Sèvre foie gras poursuit la biosécurité*17
- Val de Sèvre foie gras carries on biosecurity*17
- *L'étiquetage bien-être animal: une première en France*18
- Animal welfare labelling: the first of its kind in France*18
- *Pour une politique agricole et alimentaire commune juste, saine et durable*20
- For a fairer, healthier and more sustainable agricultural and food policy*20
- *Le nouveau site "Politique et Animaux" est en ligne*22
- New website "Politics and Animals" is online*22

ROYAUME-UNI22

- *Le foie gras disparaît des menus dans les restaurants britanniques*22
- FOIE GRAS IS FALLING OFF MENUS AT UK RESTAURANTS*22
- *Boycottez Fortnum et M/Harrods POUR TOUJOURS car ils vendent du foie gras*23
- Boycott Fortnum and M/Harrods FOREVER for selling foie gras!*23
- *Devenez un protecteur des animaux !*23
- Become an animal protector !*23

SUISSE23

- *Des militants colombiens demandent à la Suisse d'interdire les importations de foie gras*23
- Colombian activists ask Switzerland to ban foie gras imports*23

ALLEMAGNE

- **Noël = cauchemar pour les canards**

Christmas = Nightmare for ducks

Source : *Animal Equality*

Rien qu'en Allemagne, plus de 16 millions de canards sont tués chaque année pour la consommation humaine. 60% de tous les canards sont achetés au moment de Noël. Leur environnement stérile ne leur offre aucune variété. Ils sont enfermés dans des cages sans fenêtre ni accès aux eaux de baignade.

Pendant la période d'engraissement, les logements ne sont pas nettoyés. Ces conditions provoquent des blessures facilement enflammées et les animaux malades sans soins vétérinaires dans la ferme doivent en souffrir.

Les canards attachent une grande importance au soin de leurs plumes. Cependant, dans l'élevage industriel, ils n'ont pas accès à l'eau si importante pour eux. Les canards ne peuvent pas suivre leur comportement naturel, ce qui affecte grandement leur bien-être. Les troubles du comportement ne sont pas rares.

Si vous ne voulez pas supporter cette souffrance, essayez des substituts de légumes ce Noël. [Sur LoveVeg.de](http://LoveVeg.de), vous trouverez une variété de délicieuses recettes de Noël qui font des vacances une véritable fête pour les humains ET les animaux.

Lien vers la publication :

<https://www.animalequality.de/neuigkeiten/weihnachtszeit-albtraum-fuer-enten>

- **Des plumes d'oie garanties sans lien avec l'industrie du foie gras**

Guaranteed goose feathers unrelated to foie gras industry

Source : *GEO.de*

Cet article sur l'usage des plumes d'oie pour les literies évoque le label *Responsible Down Standard* (RDS) lancé en 2013 par la marque « The North Face », et qui garantit notamment qu'aucune des oies exploitées pour ses plumes n'a été nourri de force durant sa vie.

Lien vers l'article :

<https://www.geo.de/natur/tierwelt/20017-rtkl-federn-ohne-tierqual-das-taugen-die-daunen-siegel-fuer-bettwaesche-und>

Lien vers le site du label RDS :

<https://responsibledown.org/>

BELGIQUE

- **Un chef étoilé pour sublimer le Faux Gras de GAIA**

Star chef to sublimate GAIA Faux Gras

Source : *Soirmag.be*

Avec ses deux étoiles au «Michelin», David Martin est l'un de nos meilleurs cuisiniers. Il a concocté des recettes à base de Faux Gras, à découvrir sur RTL-TV1 et dans «Soir mag» au fil des prochaines semaines.

Dès la semaine prochaine, les lecteurs de «Soir mag» découvriront dans deux numéros successifs des recettes à base de Faux Gras, une alternative végétale au foie gras mise sur le marché par Gaia, l'association qui milite pour les droits des animaux. Ces recettes, imaginées par le chef David Martin (restaurant «La Paix», à Anderlecht), seront aussi à voir dans l'émission de RTL-TV1 «Martin Bonheur» les 12, 14, 19, 21 et 26 décembre, à 12h10. Ann Degreeef, cofondatrice et directrice de GAIA, nous en explique le concept.

Lien vers la publication :

<https://soirmag.lesoir.be/194149/article/2018-12-07/un-chef-etoile-pour-sublimer-le-faux-gras-de-gaia>

- **Carlo Di Antonio : « Je crois à la nécessité d'un ministère dédié au bien-être animal »**

Carlo Di Antonio: "I believe in the necessity of a Ministry dedicated to Animal Welfare"

Source : *30 millions d'ami*

Il y a quelques mois, la Wallonie a adopté un Code en faveur des animaux, très ambitieux. A l'origine de cette initiative : Carlo Di Antonio, le ministre belge de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal. Pour *30millionsdamis.fr*, l'homme politique wallon revient sur les raisons de cette réussite législative qui fait figure d'exemple en Europe.

Permis de détention d'un animal de compagnie, peines maximales allant jusqu'à 15 ans de prison et 10 millions d'euros d'amende en cas de maltraitance, vidéosurveillance dans les abattoirs, interdiction de l'élevage de poules pondeuses en cages ou encore interdiction des delphinariums... Le Code du Bien-être animal wallon devient incontestablement une référence en Europe. Carlo Di Antonio, ministre du Bien-être animal depuis 2014, revient sur les raisons de cette réussite tout en appelant à une véritable « contagion » en faveur des animaux au niveau européen.

Quel élément a été le déclencheur de ce Code du Bien-être animal ?

Carlo Di Antonio. Quand j'ai pris mes fonctions, j'ai reçu des dizaines de cas de maltraitance, des histoires extrêmement douloureuses. Nous avons constaté que

la thématique autour du bien-être animal faisait énormément réagir. Il a fallu organiser tout cela et créer un formulaire de plaintes. Et le premier acte était de légiférer contre les maltraitements... Il y avait urgence.

Précisément, comment lutter contre les maltraitements ?

L'un des problèmes majeurs rencontrés était la lutte contre les récidivistes. Nous avons donc décidé de mettre en place un permis de détention d'un animal : un permis que chaque citoyen aura d'office mais qui pourra être retiré en cas de conviction de maltraitance sur un animal. C'est quelque chose de novateur et qui, je l'espère, permettra de dissuader des abandons ou des violences.

Comment expliquez-vous la réussite des avancées pour le bien-être animal ?

Le fait que la compétence ne soit pas attachée à un autre ministère comme celui de l'Agriculture, par exemple, me semble avoir été essentiel. Cela permet de prendre davantage de recul sur les sujets et de s'y consacrer entièrement. Les citoyens nous attendent sur ce sujet. La visibilité a également eu un effet positif. De plus en plus de communes agissent sous la pression de leurs administrés. C'est une caisse de résonance importante.

Votre modèle est-il transposable en France ?

Tout n'est pas transposable. J'imagine que la régionalisation des compétences est spécifique chez nous (il existe un ministre du bien-être animal en Wallonie, en Flandre et à Bruxelles, NDLR). Cependant, je crois à la nécessité d'un ministère dédié. Je suis très fier d'entendre des milieux internationaux nous prendre en exemple. J'espère qu'il y aura une contagion positive en Europe.

Quel regard portez-vous sur la politique française en matière de bien-être animal ?

Je connais relativement peu la situation française. Mais je peux dire qu'il est très compliqué d'avoir un interlocuteur : entre le ministère de l'Écologie et celui de l'Agriculture, il est difficile d'identifier les compétences.

Lien vers l'article :

https://www.30millionsdamis.fr/actualites/article/15121-carlo-di-antonio-je-crois-a-la-necessite-dun-ministere-dedie-au-bien-etre-animal?fbclid=IwAR2H8GamyzWwFpsR_zwe96LGbeORId_43qZjJ9zMZ-_bHsdW2HDyG790AcU

ESPAGNE

- **Igualdad Animal commémore la journée internationale pour les droits des animaux**

Igualdad Animal celebrates the international day for Animal Rights

Source : Igualdad Animal

Les manifestants pour la journée des droits des animaux affichaient, entre autres, des pancartes représentant des canards à foie gras pendant le gavage.

Lien vers l'article :

https://www.publico.es/sociedad/igualdad-animal-conmemora-dia-derechos.html?fbclid=IwAR0cCVDFWw1JNqixpljVXZPScdXnwBUpqU-ynrJ1yf623x6l5Btrn9_-w2s

Voir aussi :

https://www.infolibre.es/noticias/politica/2018/12/08/cientos_activistas_salen_call_e_para_visibilizar_maltrato_los_animales_granja_89644_1012.html?fbclid=IwAR3UeQknBB254TOShawnWtqO7w4lLjQm-brl0FIHvBC52J2kRkR_lpSxgbc

https://www.elsaltodiario.com/maltrato-animal/activismo-derechos-animales-8d?fbclid=IwAR1h9iPgraPMX_9JUeJn0t6ALxP09hgyDBX0TdLh8rkxUFd-DbTzucbu-M

FRANCE

- **Création d'un Groupe sur la condition animale au Sénat**

Creation of a Group of discussion on animals in the Senate

Source : CAP

Depuis un an, CAP accompagne les sénateurs en vue de la création d'un groupe sur la condition animale au Sénat. C'est aujourd'hui chose faite, avec le lancement d'une section présidée par Arnaud Bazin - Sénatoriales 2017. Nous nous en réjouissons et soutiendrons le travail des sénateurs agissant pour les animaux !

Lien vers l'information :

<https://www.facebook.com/ConvergenceAnimauxPolitique/photos/a.141667266421670/330595040862224/?type=3&theater>

- **L'Assemblée nationale rejette le stage de sensibilisation au respect de l'animal**

The Parliament rejects the amendment regarding the creation of an awareness raising internship on the respect of the animals

Source: France Soir

Comme développé précédemment[1], l'amendement n°CL355 au projet de loi de programmation 2019-2022 et de réforme pour la justice, déposé par la députée Corinne Vignon afin de "*renforcer la réponse pénale contre la maltraitance sur les animaux, en créant le stage de sensibilisation au respect de l'animal*"[2], a été présenté le 9 novembre dernier devant la commission des lois de l'Assemblée nationale.

A cette occasion, le rapporteur du projet de loi, Didier Paris (député de Côte d'Or, LREM), a fait part de sa crainte "*qu'on ouvre une porte (...) sur la multiplication des stages*", proposant que l'idée soit retravaillée afin que le stage envisagé "*s'insère un peu mieux, par exemple, par une phrase complémentaire d'un des stages existants*". La garde des Sceaux, Nicole Belloubet, souhaitait également éviter le principe "*une infraction, un stage*". Ayant toutefois un "*avis d'encouragement par rapport à cette question du stage de sensibilisation*", proposition a été faite de retirer l'amendement susvisé afin d'en présenter une nouvelle rédaction.

L'amendement n°CL355 a donc été retiré et deux amendements, aux versions légèrement différentes, ont été déposés a posteriori afin, non plus de créer un nouveau stage à part entière, mais pour obligatoirement "*intégrer un volet de sensibilisation au respect de l'animal dans le stage de citoyenneté*"[3].

Mais le 3 décembre dernier, dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, tant le rapporteur au projet de loi que la garde des Sceaux, ont émis un avis défavorable à ces amendements qui semblaient pourtant aller dans le sens de leurs préconisations quelques jours auparavant devant la commission des lois. Didier Paris a ainsi notamment estimé qu'il existerait "*déjà beaucoup de capacité d'intervenir en répression sur la maltraitance animale*"... De son côté, la ministre Nicole Belloubet réitérait son argument selon lequel "*on ne peut pas construire un stage adapté pour chaque infraction*", ajoutant que les mesures actuelles permettraient d'ores et déjà de répondre aux auteurs d'actes de maltraitance animale, tant en terme de condamnations qu'au stade des mesures alternatives aux poursuites.

Les amendements ont toutefois été soutenus par plusieurs députés. Le député Eric Diard (Les Républicains) a ainsi attiré l'attention sur "*une étude canadienne (qui) montre que la maltraitance vis-à-vis des animaux est liée à la maltraitance vis-à-vis des personnes*". La députée Corinne Vignon avait effectivement rappelé lors de la présentation des amendements, qu'une réponse pénale adaptée pour diminuer la maltraitance animale avait pour objectif plus global de lutter contre toute forme de violence, compte tenu de ce lien entre la violence sur les animaux d'une part et la violence envers les humains d'autre part. A titre d'exemple, en 2011, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec avait consacré "*tout un dossier à la violence en établissant un lien très clair entre celle faite aux animaux et celle faite aux humains*"[4], ce qui n'est pas sans rappeler les gravures de William Hogarth intitulées "*Les quatre étapes de la cruauté*"... Eric Diard concluait que les amendements paraissaient "*plein d'opportunité et très intéressants*".

Le député Loïc Dombreval (En Marche), président du groupe d'études de l'Assemblée nationale intitulé "*condition animale*"[5], est quant à lui revenu sur les bienfaits constatés d'un contact avec les animaux, bien évidemment strictement

encadré, afin de générer *"plus qu'une alternative à la prison (...) un réveil de la conscience, une école du respect du Vivant"*. L'on rappellera en effet que les personnes directement en lien avec les animaux sont les plus à même de partager leurs expériences sur ce point. Le stage de sensibilisation au respect de l'animal pourrait ainsi, dans le but de limiter les risques de récidive en matière de maltraitance, être constitué d'une médiation animale. Cette dernière a progressivement été mise en place et proposée dans un but de réinsertion, à la maison d'arrêt de Strasbourg depuis plusieurs années^[6], ainsi qu'au centre pénitentiaire à Alençon-Condé-sur-Sarthe^[7], ou encore sur l'île de la Réunion^[8].

Ces interventions ont permis de diminuer de manière significative les taux de suicide et de dépression des détenus, mais également et surtout, ce qui nous intéresse ici, l'agressivité et la violence: *"Avec cette activité, ils prennent conscience de l'importance d'éduquer un animal avec de la douceur, de l'amour et du respect"*^[9]. Cependant, ces médiations ne sont pas obligatoires, contrairement au stage proposé, en tant que peine ou mesure alternative aux poursuites. Loïc Dombrevail concluait que *"la sensibilisation au respect de l'animal est à la fois une méthode de réinsertion, une garantie de bons résultats en matière de non récidive, un chemin vers le respect d'autrui et vers le retour à l'estime de soi"*.

Enfin, le député insoumis Ugo Bernalicis a apporté son soutien afin de combattre la souffrance animale, rappelant de surcroît le lien susvisé *"entre la souffrance qu'on inflige aux animaux et la souffrance qu'on inflige aux humains"*. Quant à l'argument de la garde des Sceaux d'opposition au principe *"une infraction, un stage"*, le député a considéré que cela constituerait au contraire *"une réponse personnalisée adaptée à la problématique délictuelle"*. Le principe d'individualisation des peines^[10] impose en effet de prononcer des sanctions *"en fonction des circonstances de l'infraction et de la personnalité de son auteur ainsi que de sa situation matérielle, familiale et sociale, conformément aux finalités et fonctions de la peine énoncées à l'article 130-1"* du code pénal^[11]. Afin de l'optimiser, il paraît indispensable que les acteurs de la Justice disposent d'un éventail de sanctions adaptées à chaque espèce. Les peines éducatives peuvent constituer l'une des options offertes par le législateur, ce qui n'est malheureusement pas le cas en matière de maltraitance animale malgré la particularité de ces infractions qui impactent des êtres vivants.

Nonobstant l'ensemble de ces arguments, l'amendement n°1195, dont la rédaction était pourtant plus souple que celle de l'amendement n°832 qui a été retiré, a été rejeté à quelques voix près par les députés présents dans l'hémicycle.

L'on rappellera que la meilleure protection contre un risque de réitération d'une atteinte sur les animaux est, et doit rester, leur retrait et l'interdiction de détenir tout animal. La réponse pénale est toutefois incomplète en matière de maltraitance animale, principalement en matière de contrôle de cette interdiction de détention. Afin d'y pallier, l'idée d'une mise en place d'un permis de détention d'un animal qui serait retiré en cas de condamnation, accompagné *"d'une base de données permettant de recenser les personnes interdites"*^[12], est pertinente, mais, seule, elle serait confrontée à une autre lacune tenant à l'absence d'accompagnement pédagogique du délinquant qui pourra en effet, le cas échéant, de nouveau acquérir un animal à l'issue d'une interdiction temporaire de détention, ou encore être en contact avec des animaux ne lui appartenant pas.

Une réponse pénale éducative matérialisée par un stage de sensibilisation au respect de l'animal permettrait, *a minima*, de limiter au maximum les risques de récidive, notamment à l'issue de ces sanctions. A titre d'exemple parmi tant d'autres, l'on se rappellera de la jeune fille de 19 ans qui a été condamnée au mois de janvier 2018 par le tribunal correctionnel de Pau "en plus de sa peine de prison avec sursis, d'une interdiction de détenir un chien pendant cinq ans", en raison de faits d'abandon d'un malinois et d'actes de cruauté ou sévices graves préalables à son rencontre[13]. Et ce sans le moindre contrôle et encore moins suivi pédagogique quant à cette dernière peine de détention pourtant temporaire et limitée aux chiens...

Lien vers l'article :

<http://www.francesoir.fr/politique-france/assemblee-nationale-rejette-le-stage-de-sensibilisation-au-respect-de-animal?fbclid=IwAR2ee-AkBuymMUwmb5pGNbcF9zTjfAoLU-evQqwt5szthIWszTQ8ZrWD0tk>

- **Foie gras: visite d'un élevage en France**

Foie gras: visit of a French farm

Source : CIWF France

Comme il y a maintenant plus d'un an avec les producteurs de porcs qui nous avaient intenté un procès (que nous avons gagné !), ce sont aujourd'hui les producteurs de foie gras qui tentent d'entraver nos actions contre l'une des plus grandes causes de souffrance animale : l'élevage en cage.

EURO FOIE GRAS, nous a mis en demeure de modifier notre rapport "Pour une nouvelle ère sans cage".

Euro Foie Gras conteste notre description des conditions d'élevage des oies et canards dans la production de foie gras, et nous demande de supprimer une partie du texte et des photographies. Les conditions que nous décrivons dans le rapport reflètent bel et bien la réalité et nous leur avons fait savoir que nous ne modifierons pas cette publication.

Nos communications publiques et illustrations sont toujours soigneusement évaluées et validées par nos équipes scientifiques, gage de notre sérieux et de la justesse de nos argumentaires. [Signez ici pour défendre la liberté d'expression de CIWF.](#)

LA RÉALITÉ D'UN ÉLEVAGE

Euro Foie Gras rappelle, sur son site web, que « Les élevages de palmipèdes gras peuvent être visités dans les cinq pays producteurs, permettant ainsi aux intéressés de se forger leur propre opinion. » C'est justement ce que nous avons fait l'été dernier, avec l'ONG Animal Equality, et voici ce que nous avons vu dans un élevage en France.

Ces images vous choquent, nous aussi !

Le gavage est cruel. Les cages sont cruelles.

Il apparaît clairement que notre grande campagne européenne pour mettre fin aux cages en élevages, avec déjà plus de 250 000 signataires, dérange profondément l'industrie de l'élevage. Ils tentent aujourd'hui de nous intimider.

Signez et partagez pour que ces pratiques cessent.

Lien vers l'information :

<https://www.ciwf.fr/actualites/2018/12/foie-gras-visite-dun-elevage-en-france>

- **Foie gras : L214 dénonce les pratiques des producteurs**

Foie Gras : L214 denounces producer practices

Source : La dépêche

Pourtant un incontournable des fêtes de fin d'année, et si le foie gras se faisait remplacer ? C'est en tout cas le pari que s'est fixé l'association de lutte pour les droits des animaux L214. Rassemblés hier en début d'après-midi place du Capitole, les membres de l'association ont interpellé les passants sur les pratiques liées au gavage des canards et des oies pour la fabrication du foie gras. «C'est une coutume qui est normalement interdite en Europe, explique Carole Mare, co-référente de L214 Haute-Garonne, seuls quelques pays ont eu droit à une dérogation, dont la France». Des membres de l'association, affiches et ordinateurs à la main, ont diffusé des vidéos filmées dans des élevages. Ils ont également proposé aux piétons des alternatives, comme du «faux gras», issu uniquement d'origine végétale. Catherine Dejean, gérante d'un stand de foie gras au marché de Noël, comprend le mouvement mais précise que «les photos qui sont présentées sont issues d'élevages industriels» et que «ce ne sont pas des conditions que l'on retrouve chez les petits producteurs».

Lien vers l'article et le reportage :

<https://www.ladepeche.fr/article-amp/2018/11/29/2915710-foie-gras-l214-denonce-les-pratiques-des-producteurs.html?fbclid=IwAR3zeAXI0B8E4bXjvchxyPWFv7utqxqnhsfz2iintiTbofcFE52qynXUiEA>

- **Vidéo de L214 sur l'insémination des canes**

L214 Video on duck insemination

Source : L214

À cause des inséminations répétées, cette cane a développé une infection. Devenue inutile pour la production, un employé tente de l'achever par dislocation du cou. Raté. Elle agonisera de longues minutes avant de mourir. Tournées en 2015 dans le sud-ouest, ces images montrent la réalité quotidienne d'un élevage de canes reproductrices de la filière foie gras.

Broyage des canetons femelles, inséminations artificielles des canes, claustration des mâles reproducteurs... Dans la production de foie gras, la souffrance commence bien avant le gavage.

Lien vers la vidéo :

<https://www.facebook.com/l214.animaux/videos/2152781844974271/?t=91>

- **Objectif Zéro Foie Gras: Welfarm lance un appel général au boycott**

Objective “Zéro Foie Gras” : Welfarm calls for boycott

Source : Holidogtimes.com

A l'approche des fêtes de fin d'année, Welfarm, une association œuvrant pour le bien-être des animaux d'élevage a décidé de lancer un appel au boycott des produits issus du gavage des canards et des oies. Retour sur cette pratique jugée barbare par les défenseurs de la cause, sur les engagements de Welfarm ainsi que l'Objectif Zéro Foie Gras.

Pour une « protection mondiale des animaux de ferme »

Welfarm agit depuis 1994 pour améliorer les conditions d'élevage, de transport et d'abattage des animaux de ferme. En cette fin d'année 2018, l'association a souhaité, une fois de plus, faire part de son opposition aux méthodes de production du foie gras, autrement dit le gavage des canards et des oies. Elle invite les particuliers et les entreprises à bannir tous les produits dérivés du gavage de leurs assiettes, et ce pour toute la durée des fêtes.

Depuis sa création, Welfarm s'est donné plusieurs missions, parmi lesquelles : protéger les animaux de ferme à l'échelle mondiale en luttant pour leur bien-être à toutes les étapes de leur vie (élevage, transport et abattage), œuvrer pour l'amélioration de la réglementation française et européenne en matière de bien-être animal, favoriser les soins et l'hébergement des animaux d'élevage victimes de mauvais traitements et d'actes de cruauté.

« Le gavage est une source de souffrance pour les canards »

Par définition, le gavage « consiste à enfoncer un tuyau de 20 à 30 centimètres dans l'œsophage de l'animal pour lui administrer, de force, d'énormes quantités d'aliments. C'est ainsi que l'on obtient un foie gras, autrement dit, un foie hypertrophié atteignant jusqu'à 10 fois sa taille normale » (Welfarm).

Chaque année, 35 millions de canards sont élevés pour la production de foie gras, de magrets et de confits dans des conditions ne répondant absolument pas à leurs besoins naturels. Le gavage est donc une source de souffrance de par les conditions de vie de ces animaux souvent entassés les uns sur les autres dans des élevages, mais également les pratiques barbares qu'ils subissent quotidiennement.

Welfarm le rappelle : les canards reçoivent environ 900 grammes de nourriture par jour, administrés de force en seulement deux prises rapides. Cette méthode entraîne malheureusement des souffrances terribles : *“Suite au gavage, les animaux halètent, régurgitent, suffoquent. Certains souffrent de lésions, voire de perforations de l’œsophage. [...] Ce n’est pas un hasard si le taux de mortalité des canards élevés pour la production de foie gras est 10 à 20 fois supérieur à ceux élevés pour la viande. Si le processus de gavage se poursuivait, les canards mourraient à très brève échéance.”*

Des canetons femelles broyées quelques heures après leur naissance

La vie d’un canard élevé pour la production de foie gras est généralement de courte durée et planifiée avec minutie pour ne pas perturber la chaîne de production. Ils voient le jour dans un couvoir, puis sont triés selon leur sexe. Un jour seulement après leur éclosion, les mâles sont transportés dans un élevage, où ils seront gavés toute leur vie. Mais la production de foie gras, de magret et de confit de canard répond également à une logique de productivité. En ce sens, les canetons femelles sont généralement broyées quelques heures à peine après leur naissance, jugées insuffisamment productives par les éleveurs.

Objectif Zéro Foie Gras

Aujourd’hui, Welfarm lance un appel général au boycott en vue d’impacter la production de foie gras de canard et d’oie. L’association encourage les entreprises et les particuliers à bannir le foie gras de leurs repas, banquets et autres rendez-vous culinaires afin de venir en aide à ces animaux qui souffrent toute leur vie.

Holidog a pris parti en faveur de cette cause et s’engage dès aujourd’hui à bannir le foie gras de ses assiettes.

Si vous souhaitez en faire de même, sachez que suite à la loi Agriculture et Alimentation, les entreprises ont désormais l’obligation de mentionner les engagements pris en matière de bien-être animal dans leur rapport RSE (Responsabilité sociétale des entreprises).

Si vous décidez de vous engager contre le gavage des oies et des canards, cette information pourra donc être rendue publique dans votre rapport annuel.

Si vous souhaitez faire un don pour soutenir les actions de Welfarm et améliorer les conditions de vie, de transport et d’abattage des animaux d’élevage, c’est par ici que ça se passe.

Lien vers l’article:

http://www.holidogtimes.com/fr/objectif-zero-foie-gras-une-association-lance-un-appel-general-au-boycott/#gs.CfQ0=_4

- **Le marché du foie gras «a retrouvé le sourire»**

Foie gras market "got a smile back"

Source : La dépêche

Après deux années affectées par la crise aviaire, la filière canard, foie et viande, retrouve des couleurs. Le marché du foie gras se porte très bien même si celui de la viande «joue des coudes», comme le souligne Philippe Baron.

La crise aviaire, bien que très douloureuse pour la filière gersoise, semble désormais dépassée. Le «sourire est revenu», selon les mots du président de l'association gersoise pour la promotion du foie gras et l'aviculture, Philippe Baron.

Deux ans après la crise aviaire où en sommes-nous ?

La première chose que l'on peut dire c'est que l'on a retrouvé le sourire. Nous sommes beaucoup plus sereins. Je crois qu'au plan sanitaire notamment on a fait beaucoup de choses pour se prémunir. Personnellement, je suis en train de mettre des étiquettes sur mes verrines avec le sourire que j'avais perdu ces deux dernières années (rires). Nous n'avions pas eu alors la chance de le faire car nous n'avions plus de production. On ne peut pas dire que l'État nous a lâchés, car nous avons eu les compensations, mais ce qui fait du bien aujourd'hui c'est d'avoir retrouvé notre train-train, et ça fait du bien de le retrouver.

En qui concerne les compensations, tous les dossiers sont bouclés ?

On ne peut pas dire qu'il n'en reste aucun à finaliser. Mais, il s'agit de dossiers à la marge qui doivent être examinés et expliqués. Ceux qui n'ont pas été pris en considération par FAM - FranceAgriMer - seront pris par le fonds mutualisé dont les éleveurs se sont dotés. Personne n'a été ou ne sera laissé de côté.

Comment se présente la production de l'année ?

Tout paraît excellent. Toutes les analyses le montrent. Nous sommes vraiment repartis beaucoup plus sereinement. On a donc retrouvé les volumes... même presque trop au premier semestre. Nous étions alors sur des volumes très importants de productions qui ont été freinés un peu pour réaccélérer en fin d'année. Il est vrai qu'il n'y avait plus rien ; il a fallu refaire du stock. Et puis, il y a aussi un marché qui tire vraiment bien. Nous sommes montés jusqu'à 34 millions ; là nous sommes à 30/31 millions de canards en France. Environ 9/10 pour le Gers. Par contre, pour la viande, c'est un peu différent.

Un souci sur les carcasses ?

Depuis plus de deux ans maintenant, nous avons laissé notre place sur les marchés de la viande. Les absents ont toujours tort ; donc, on a été remplacés, et par un produit - le canard à rôtir - qui était initialement destiné à l'export intra-européen, principalement Pays-Bas ou Allemagne. Ce produit est resté en France ; il est resté dans la restauration. Pour reprendre notre place, il faut jouer des coudes. Aujourd'hui, sur ce marché du filet de canard, on ne joue plus en Top 14 mais en Pro2. Évidemment, les producteurs en filière directe peuvent éprouver moins de difficultés que ceux qui sont concernés par un marché national. J'ajouterai que l'on se trouve également confronté à une baisse générale de la consommation de la viande, même si les viandes blanches sont moins affectées.

Concernant les prix ?

Pour le foie gras, les prix sont à la hausse. La valorisation mise en place se maintient. Le marché reste à un prix très correct. Mais dans la grande distribution, ce n'est pas là où les entreprises ne gagnent pas d'argent, pas sur ce produit-là. D'autant que les produits importés ne s'affichent pas à la hausse ; en tout cas, la hausse n'est pas significative. Et puis, honnêtement, devant nous, on a un marché extraordinaire... L'essentiel reste de jouer sur la provenance, l'origine, l'identification des produits. Faire valoir nos atouts : production et transformation locales.

Pour Vivadour, même vision

Lors de sa dernière assemblée générale (le 5 décembre), à propos de la filière canards, Franck Clavier du groupe Vivadour a commenté : «Vivadour a suivi avec une grande rigueur les règles de biosécurité définies au sein d'interprofessions, en particulier les réductions de densité en période hivernale sur les élevages prêts à gaver. Les mesures de biosécurité ont été efficaces et ont à l'évidence augmenté le niveau de professionnalisation de la filière. Notre potentiel de production a été ramené à 1,2 million de canards contre 2 millions. A l'avenir, nous tendrons vers 1,6 million de canards maximum. La filière produisait 37 millions de canards en 2015 ; elle a chuté à 23 millions en 2017 et est remontée à 31 millions en 2018. Ce chiffre nous paraît un peu élevé et pourrait à nouveau générer des stocks avec toutes les conséquences sur le modèle économique canard, foie gras et viande.»

Lien vers l'article :

<https://www.ladepeche.fr/article/2018/12/10/2921953-le-foie-gras-a-retrouve-le-sourire.html>

- **Reconstruire une filière oie dans le Sud-Ouest**
Rebuilding a goose industry in the South West
Source : Réussir.fr

Figure emblématique et historique du foie gras, victime collatérale des épizooties d'influenza, l'oie du Sud-Ouest se cherche un nouvel élan dans un marché ultra-dominé par le canard.

Il n'y a pas si longtemps, ce n'est pas le canard, mais l'oie et le maïs qui faisaient la notoriété et la prospérité des campagnes du Sud-Ouest. Pour les connaisseurs, le foie d'oie est réputé plus fin et plus goûteux au palais. Représentant aujourd'hui à peine 4 % des volumes de la filière gras du Sud-Ouest, la production de l'oie grasse est en péril depuis 2016, avec l'élimination préventive des troupeaux de reproducteurs dans les zones touchées par l'influenza aviaire. Une situation paradoxale pour Christian Laforêt, président des productions animales de la coopérative gersoise Vivadour : « Le foie d'oie est LA production historique. L'oie reste l'emblème du foie gras et il faut qu'elle garde une place ».

Avant les épizooties, la filière oie battait déjà de l'aile avec une lente mais inexorable érosion de ses volumes. Le projet d'un rapprochement avait été entamé en 2015 entre les coopératives Sarlat Périgord Foie Gras, Vivadour et Maisadour. Mis en sommeil ces deux dernières années, il reprend forme aujourd'hui avec une sécurisation accrue. Pour Christian Laforêt, il s'agit de procéder par étapes. « En repartant presque de zéro, l'important est d'abord de fiabiliser notre fourniture d'oisons sur la Dordogne, le Gers et les Landes, et de sécuriser l'accoupage pour fournir des oisons toute l'année à nos éleveurs et à la clientèle extérieure ».

Un nouveau maillage d'éleveurs repros

Compte tenu des faibles volumes, l'oie grise de Toulouse doit compter sur ses propres forces. « L'étroitesse du marché engage peu les sélectionneurs nationaux. La souche utilisée est issue de celles du groupe Orvia », précise Christian Laforêt. Les trois partenaires s'organisent en fonction de la demande d'oisons sur leur propre secteur. La Dordogne fait bonne figure avec trois éleveurs repros rescapés et deux projets. Le Gers met en route deux sites pour épauler les trois restants, tandis que les Landes s'appuient pour le moment sur celui de Chantal Brèthes, présidente des producteurs de palmipèdes de Maisadour. « Les nouveaux élevages repros comprennent un cheptel de 600 oies et 300 jars sur 400 m². Cela correspond à une ?? unité de main-d'œuvre. » Afin de minimiser le risque sanitaire, ces implantations seront nécessairement choisies dans des zones à faible densité avicole, sans autre bâtiment implanté à moins d'un km. D'un couvoir par coopérative, on est passé à un seul pour les trois. L'incubation se déroule au couvoir spécialisé « Les oisons du Périgord » de Prats-de-Carlux (Dordogne). Il a retrouvé son niveau d'avant influenza, avec 70 000 oisons pour Sarlat Périgord, 40 000 pour Maisadour et Vivadour plus durement touchés par l'influenza aviaire et 64 000 pour des éleveurs indépendants. « Un couvoir unique permet de concentrer les investissements. La coopérative de Sarlat apporte ses installations et son expertise. En contrepartie, Vivadour assure la distribution des oisons et la gestion commerciale », précise Christian Laforêt.

Une production marginale et plus compliquée

L'élevage s'organise essentiellement avec des sites de 2000 oies prêtes à gaver pour un bâtiment de 400 m². L'oie s'avère plus compliquée à élever et à gaver qu'un canard, avec ses trois repas quotidiens et sa plus grande technicité. Mais cette difficulté s'est atténuée grâce aux travaux de la ferme expérimentale de l'oie et du canard de Coulaures (Dordogne) qui reste un lieu d'innovation. « Pour l'heure, la relance de la filière passe avant tout par la fourniture d'oisons. Nous comptons aussi sur le capital sympathie vis-à-vis d'un animal qui conserve ses passionnés attachés à la tradition », conclut Christian Laforêt. La prochaine étape importante, portée par Chantal Brèthes présidente du Palso (1), concerne la reconnaissance de l'IGP oie du Sud-Ouest avec ses quatre déclinaisons (Gers, Landes, Quercy, Périgord). L'intérêt est de travailler collectivement au sein d'une structure souple d'accompagnement qui permet aux bassins de production de commercialiser leur production en toute indépendance. Ensuite, il pourra être envisagé d'augmenter les volumes.

L'oie grasse en chiffres

- 50 à 60 % de baisse des volumes en deux ans
- Mises en place : 155 000 oisons en 2017 (-2 %/2016)
- Production : 237 000 têtes en 2017, soit 181 tonnes de foie en baisse de 60 % par rapport à 2015
- Importation : 302 tonnes en 2017 (à 95 % de Hongrie), en baisse de 52 % par rapport à 2015
- Consommation : 119 tonnes achetées en GMS (1,5 % des ménages acheteurs)

Source : Cifog, rapport économique annuel 2017

Lien vers l'article :

<https://www.reussir.fr/volailles/actualites/reconstruire-une-filiere-oie-dans-le-sud-ouest:EWT8G0Q7.html>

- **Grippe aviaire dans les Landes : l'Etat a débloqué 122 millions d'euros pour aider la filière volaille à tenir**

Avian flu in the Landes: the State has released 122 million euros to help the poultry industry

Source : France Bleu

Le ministre de l'Agriculture annonce la fin du paiement des indemnités pour les pertes économiques liées au virus H5N8 de la grippe aviaire. Dans les Landes, l'Etat a mobilisé 122 millions d'euros pour aider les acteurs de la filière volaille touchés par deux crises consécutives en 2016 et 2017.

Une page se tourne pour la filière volaille (canards, poulets, cailles, coquelets) dans les Landes. Le ministre de l'Agriculture, Didier Guillaume, annonce la fin des paiements des indemnités pour les pertes économiques aux éleveurs et aux entreprises touchés par l'épisode H5N8 de grippe aviaire.

Pour le seul département des Landes, l'Etat a débloqué 122 millions d'euros d'aides publiques pour aider tous les acteurs de la filière volaille à tenir le coup financièrement et à se débarrasser du virus. Dans le détail, il a déboursé 38 millions d'euros après la crise aviaire de 2016, celle déclenchée par le virus H5N1, et plus de 84 millions d'euros pour l'épizootie de 2017, celle liée au virus H5N8.

En tout, 1140 éleveurs landais, 740 éleveurs de canards à foie gras et 400 de poulets, de cailles et de coquelets, ont reçu des indemnités. Et c'est une première : l'Etat a aussi débloqué près de huit millions d'euros pour compenser les pertes de chiffre d'affaire de 34 entreprises landaises de transformation.

L'aide de l'Etat a-t-elle été suffisante pour éviter la casse dans les Landes ?

Selon la chambre d'agriculture, le syndicat FDSEA des Landes et le CIFOG, l'Interprofession du foie gras, l'Etat a correctement traité ce dossier. L'indemnisation des éleveurs atteindrait 70 à 80% de leur manque à gagner selon la Chambre d'Agriculture, même si on se souvient que les éleveurs landais, épaulés par leurs syndicats agricoles, ont dû manifester pour obtenir la prise en charge à 50% des pertes subies après la levée du vide sanitaire, fin mai 2017.

Une dizaine d'éleveurs ont bien cessé leur activité mais selon la chambre d'agriculture, c'est parce qu'ils ne voulaient pas investir dans la biosécurité à quelques mois de la retraite ou parce qu'ils étaient en difficulté financière bien avant ces deux crises sanitaires. Pour les professionnels, l'Etat a donc bien aidé à maintenir la filière foie gras à flots qui a subi une baisse de production de canards de 40% sur 2016 et 2017.

Des laissés-pour-compte

22 éleveurs landais de cailles et de coquelets attendent toujours 40% de ce qu'ils pensaient toucher. L'Etat n'a pas utilisé le même mode de calcul pour eux et il leur manquerait entre 5000 et 15 000€ chacun. Certains doivent même rembourser des sommes déjà perçus. Des recours ont été engagés mais pas de retour du Ministre de l'Agriculture pour l'instant.

Lien vers l'article:

<https://www.francebleu.fr/infos/agriculture-peche/grippe-aviaire-dans-les-landes-l-etat-a-debloque-122-millions-d-euros-pour-aider-les-acteurs-filiere-1544176469>

- **Val de Sèvre foie gras poursuit la biosécurité**

Val de Sèvre foie gras carries on biosecurity

Source : La nouvelle République

Leader régional du foie gras, la coopérative Val de Sèvre présidée par le Deux-Sévrien Jean-Baptiste Rotureau va lancer l'informatisation des élevages.

Après une année 2018 encore difficile pour cause de grippe aviaire, l'année 2019 sera une année charnière pour la coopérative Val de Sèvre, spécialiste en palmipèdes gras, dont l'abattoir et la logistique sont à La Pommeraie-sur-Sèvre, aux confins de la Vendée et des Deux-Sèvres, car 27 % de ses éleveurs sont deux-sévriens. C'est Jean-Baptiste Rotureau, 38 ans, de Nueil-les-Aubiers, vice-président depuis un an auprès d'Alain Debare, qui lui succède à la tête de Val de Sèvre, l'une des trois coopératives gérant le groupe Delpeyrat (1), l'un des deux leaders nationaux du foie gras. Val de Sèvre étend ici son territoire sur 12 départements jusque dans la Vienne, l'Indre-et-Loire ou la Charente-Maritime. Soit 60 pré-gaveurs et 85 gaveurs, 1.820.000 canetons et 1.904.000 canards gras en 2018, avec une production en baisse « logique » de 13 % : « La filière française du foie gras sort de trois années très difficiles avec la grippe aviaire. Nous avons, chez Delpeyrat, euthanasié 80 % de nos canards reproducteurs, entraînant pour la coopérative 200.000 canetons en moins. La loi oblige aussi désormais, dès une

épizootie modérée, à mettre les animaux à l'abri, y compris les aliments, ce qui nous a poussés à poursuivre la biosécurité des élevages », explique Michel Fruchet, directeur général de Val de Sèvre. « Cette transformation sera faite à 100 % en 2019, avec 750.000 € d'indemnités pour soutenir nos éleveurs, et deux projets : l'informatisation des élevages pour un contrôle productif supérieur, et le renforcement du bien-être de nos animaux, à l'alimentation déjà végétale et sans OGM. »

Biosécurité depuis 2008

Dès 2008, Val de Sèvre avait déjà mis en place des bandes uniques de canards gras (un seul âge sur l'exploitation), et entre chaque lot (11 semaines pour le pré-gavage ou 11 jours de gavage) une semaine de vide sanitaire, plus quatorze jours d'attente avant l'arrivée d'un nouveau lot de canards. Désinfection également des camions, sas sanitaires sur les exploitations, zones bétonnées pour les chargements, mais aussi contrôles viraux réguliers pour les animaux. Depuis 1990, le « foie gras de l'Ouest » produit par les éleveurs de la région est devenu indispensable auprès des clients transformateurs du Sud-Ouest, dont la vocation « artisanale » était inadaptée à un développement industriel. Dans ces années-là, les fournisseurs de foie frais des pays de l'Est gavaient canards mâles et femelles sans distinction, parfois au détriment de la qualité. Le Sud-Ouest a préféré la proximité des éleveurs de l'Ouest. Mais les sous-traitants sont rapidement devenus incontournables, avec une production en filière certifiée Agri-Confiance de canards gras ou d'oies, de la naissance à l'abattage. Au point que les leaders du Sud-Ouest, pour « gaver » leur propre développement, n'ont pas eu d'autres choix que de faire appel aux finances de leurs... clients. Devenus aussi les patrons.

(1) La coopérative Val de Sèvre est associée aux fournisseurs d'aliments Maisadour (Mont-de-Marsan) et Vivadour (leader dans le Gers), et dirige la holding MVVH qui chapeaute le groupe Delpyrat et ses marques associées, soit 22 sites industriels en France et environ 400 millions d'euros de chiffre d'affaires. Chiffre d'affaires de Val de Sèvre : 63 millions d'euros, et quelque 120 salariés à La Pommeraie-sur-Sèvre.

Lien vers l'article :

<https://www.lanouvellerepublique.fr/deux-sevres/val-de-sevre-foie-gras-poursuit-la-biosecurite?queryId%5Bquery1%5D=57cd2206459a452f008b4594&queryId%5Bquery2%5D=57c95b34479a452f008b459d&page=11&pageId=57da5ce0459a4552008b456f>

- **L'étiquetage bien-être animal: une première en France**
Animal welfare labelling: the first of its kind in France
Source: CIWF France

Pour la première fois en France, un étiquetage indiquant le niveau de bien-être des animaux d'élevage est mis en place dans les rayons de magasins de distribution. Fruit de la collaboration entre les trois ONG LFDA, OABA, CIWF et le groupe Casino, cet étiquetage a pour but d'informer les consommateurs sur le choix d'un produit respectant au mieux le bien-être animal.

Améliorer la condition des animaux d'élevage par l'information du consommateur est un objectif fort de La Fondation Droit Animal, éthique et sciences (LFDA). En 1984, aux côtés de l'Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs (OABA) et d'associations de consommateurs, la LFDA obtenait le **premier règlement européen autorisant la mention du mode d'élevage des poules sur les boîtes d'œufs (cage, plein air...)**, avec le succès que l'on connaît aujourd'hui.

UNE ATTENTE DES CONSOMMATEURS

Les français sont 61 % à déclarer utiliser les labels en provenance de systèmes respectueux du bien-être pour leur achat selon le dernier eurobaromètre. **Pourtant, en France, il n'existe aucun label ou étiquetage spécifique au bien-être animal.**

En 2006, des propositions de label « bien-être » avaient été discutées entre la LFDA et Casino. Début 2017, Louis Schweitzer, président de la LFDA, a proposé à nouveau à Casino de développer un étiquetage indiquant le niveau de bien-être des animaux dont le consommateur achète les produits. **Un groupe de travail a été formé avec le groupe et les ONG LFDA, CIWF France et l'OABA.**

L'ÉTIQUETAGE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Cette démarche, inédite en France, vise à renforcer la transparence sur les conditions d'élevage, de transport et d'abattage des animaux et ainsi donner une information claire et fiable aux consommateurs.

Alors que la consommation de viandes bovines, porcines ou ovines chute, celle de volaille ne cesse d'augmenter. Les poulets de chair, dont plus 800 millions ont été produits sur notre territoire l'année dernière, ont été choisis pour cette première étiquette. **Plus de 200 critères basés sur des références scientifiques et techniques constituent le référentiel final.** Les critères couvrent la vie des poulets du couvoir à l'élevage, au transport et à l'abattage. Par exemple : la présence d'un parcours extérieur, la densité en élevage, les soins, les conditions de transport, l'insensibilisation au moment de l'abattage, etc.

Selon le nombre et le niveau d'exigence des critères atteints, le produit est classé A (supérieur), B (bien), C (assez bien) ou D (standard) :

Casino proposera d'abord l'étiquetage sur sa gamme de poulets Label Rouge du Gers *Terre & Saveurs*® dès le lundi 10 décembre dans ses magasins. C'est une première étape qui, pour être poursuivie et prendre tout son sens, doit rencontrer le succès. **Cette démarche est ouverte à tous les producteurs et tous les distributeurs qui souhaitent l'adopter.**

UN PROJET QUI VOIT LOIN

Notre ambition est d'étendre cet étiquetage à d'autres espèces animales et de contribuer à la création d'un étiquetage obligatoire européen sur le bien-être ou le mode d'élevage des animaux, à l'image de celui des boîtes d'œufs.

Lien vers l'article :

<http://www.fondation-droit-animal.org/letiquetage-bien-etre-animal-une-premiere-en-france/>

Lien vers le site du CIWF :

<https://www.ciwf.fr/actualites/2018/12/lancement-du-1er-etiquetage-sur-le-bien-etre-animal>

Sur le même sujet :

https://www.lemonde.fr/economie/article/2018/12/05/casino-lance-un-etiquetage-sur-le-bien-etre-animal_5392887_3234.html?fbclid=IwAR0YKcYZt9Biz0XHYYI_bLq7TbDi-QzZIsID0Q_6oEzy1jPiIEToUOVvUVNs

- **Pour une politique agricole et alimentaire commune juste, saine et durable**

For a fairer, healthier and more sustainable agricultural and food policy

Source: Libération

Trente-trois organisations demandent au gouvernement d'intégrer dans sa prochaine réforme la mise en place de paiements pour services environnementaux (PSE), avec un montant qui serait plafonné et proportionnel au nombre d'emplois sur la ferme.

Pour une politique agricole et alimentaire commune juste, saine et durable
La conscience et la préoccupation du grand public sur les enjeux de protection de l'environnement, de la biodiversité, du climat et du bien-être animal vont grandissantes. Sur l'ensemble de ces sujets, les pratiques agricoles ont des conséquences majeures. Par exemple pour l'atténuation du changement climatique, l'agroécologie présente des atouts conséquents et les pratiques positives doivent être encouragées. Pour valoriser et encourager les pratiques de production favorables à la préservation de l'environnement et de la biodiversité, l'ensemble des services rendus par les paysan·ne·s doit être rémunéré : leurs productions de denrées et de biens, mais aussi l'ensemble des services rendus à la société par leur travail. La Politique agricole commune (PAC), en tant que politique stratégique de financement et d'orientation de l'agriculture, peut y participer via la mise en place de paiements pour services environnementaux (PSE). Nous appelons à les intégrer dans sa prochaine réforme, en cours de négociation.

Concrètement, les PSE permettraient aux paysan·ne·s de solliciter de manière volontaire une rémunération qui valorise les services qu'ils rendent à l'environnement, selon les pratiques mises en œuvre. Les PSE concernent par

exemple la conduite d'une ferme en agriculture biologique, la mise en place de rotations de cultures incluant des légumineuses (qui enrichissent naturellement le sol en azote), la conservation de prairies ou encore l'entretien des haies et des arbres (refuges de biodiversité et capteurs de carbone). Leur montant serait plafonné et proportionnel au nombre d'emplois sur la ferme, comme devraient l'être toutes les aides de la PAC. Cela éviterait une course à l'agrandissement pour capter des aides à la surface, au détriment de l'emploi.

Les PSE rémunèrent les paysan·ne·s qui vont au-delà des prescriptions réglementaires. En revanche, ils ne devraient pas financer la réduction d'une pratique polluante. Cette réduction fera l'objet de mesures d'accompagnement dédiées, déjà existantes, et dont les moyens devraient être renforcés. S'il est nécessaire de le préciser, les PSE ne sont qu'un des versants d'une indispensable réforme en profondeur de la PAC, afin d'aboutir à une politique agricole et alimentaire commune juste, saine et durable. Enfin, par souci de responsabilité et de solidarité, les PSE ne doivent pas affecter négativement les agricultures et les marchés du reste du monde. Ils doivent donc être un outil de renforcement de la souveraineté alimentaire de l'UE sans porter préjudice à celle des autres régions du monde.

Nous demandons au gouvernement français de saisir l'opportunité de la prochaine PAC pour mettre en œuvre les paiements pour services environnementaux et de bien-être animal. Ils se substitueraient partiellement et progressivement au budget aujourd'hui alloué aux primes que reçoivent les paysan·ne·s en fonction de la seule taille de leur ferme ou de leur cheptel, quelles que soient les pratiques qu'ils y développent. Articulés avec une maîtrise des productions et une régulation des marchés, ils redonneraient du souffle en termes de revenu aux producteur·trice·s, rendant ainsi attractif l'engagement dans la transition agricole et environnementale.

Pour que ce mécanisme fonctionne, deux conditions doivent être réunies : un budget important et croissant au cours des années pour être véritablement attractif et des critères d'accès ambitieux, d'un point de vue environnemental et sociétal, pour ne pas retomber dans le *greenwashing* de la précédente réforme. Les conséquences des changements climatiques et de l'effondrement de la biodiversité sur les capacités de production des paysan·ne·s européen·ne·s imposent de réagir urgemment pour orienter l'agriculture vers des formes véritablement durables. Nous ne pouvons pas reporter une fois de plus une telle mutation de la PAC.

Vers un pacte vertueux

Les Européen·ne·s paient trois fois leur nourriture : à l'achat, dans la PAC via l'impôt et par les coûts de santé et de dépollution. Les paiements pour services environnementaux constituent une des réponses pour mettre fin à cette aberration et retrouver une utilisation efficace de l'argent public. En parallèle du remplacement progressif des primes aveugles par des PSE favorisant les fermes mettant en œuvre des pratiques agricoles durables, le budget de la PAC doit être mis à profit pour la transition des systèmes, le maintien et l'installation des petites fermes, la relocalisation de l'alimentation, etc. Ces paiements constitueraient à la fois une reconnaissance sociale envers les paysan·ne·s qui ont adopté ou maintenu des pratiques respectueuses de l'environnement, mais aussi une main

tendue invitant les autres à la réorientation des modèles agricoles. Ce faisant, ce pacte contribuerait à créer de l'emploi et à revitaliser le milieu rural.

Les PSE représentent donc un levier pour sortir l'agriculture européenne de l'impasse et mettre les politiques publiques en cohérence avec les attentes sociétales en matière d'environnement et de bien-être animal. Nous appelons donc à une co-construction de cet outil par toutes les parties prenantes (organisations agricoles, institutions publiques, élus, représentants de la société civile, associations), condition *sine qua non* pour assurer la réalisation d'un nouveau pacte agricole et alimentaire de l'ensemble de la société avec les paysan·ne·s.

Le collectif «Pour une autre PAC» regroupe trente-trois organisations paysannes, de protection de l'environnement et du bien-être animal, de solidarité internationale et de citoyen·e·s-consommateur·trice·s.

Lien vers l'article :

https://www.liberation.fr/debats/2018/12/06/pour-une-politique-agricole-et-alimentaire-commune-juste-saine-et-durable_1696370?fbclid=IwAR3eOXKG-ydcCUWaUa835WqmibKXeEqap_kNRix1nHzVUFihL2pmwArTGmo

- **Le nouveau site "Politique et Animaux" est en ligne**

New website "Politics and Animals" is online

Source : *Animalter*

Ce site web sert à connaître les prises de position des personnalités politiques de votre région (maire, député...), envoyer un tweet ou un post en un clic, découvrir les notes sur 20...Un outil incontournable.

Lien vers le site web :

<https://www.politique-animaux.fr/>

ROYAUME-UNI

- **Le foie gras disparaît des menus dans les restaurants britanniques**

FOIE GRAS IS FALLING OFF MENUS AT UK RESTAURANTS

Source : *Animal Equality*

Un second restaurant a retiré le foie gras de son menu au Royaume-Uni grâce à l'action d'Animal Equality et de sa campagne #FoieGrasFreeGB. Le restaurant Skylon a, à la suite du Tate Modern, retiré le foie gras de son menu.

Lien vers l'information :

<https://animalequality.org/blog/2018/12/07/foie-gras-is-falling-off-menus-at-uk-restaurants/>

- **Boycottez Fortnum et M/Harrods POUR TOUJOURS car ils vendent du foie gras**

Boycott Fortnum and M/Harrods FOREVER for selling foie gras!

Source : *Nic Mac*

La pétition a atteint 14 433 signataires lundi 10 décembre à 12 : 21.

Lien vers la pétition :

https://www.causes.com/campaigns/13533-boycott-fortnum-and-m-harrods-forever-for-selling-foie-gras?fbclid=IwAR2o3dfKolkxLAhab0v_8jV0UAdhG3BWtGotxGCHCHgDUu3Db2hmdJ6E3rU

- **Devenez un protecteur des animaux !**

Become an animal protector !

Source : *Animal Equality*

Ce post Facebook appelant à rejoindre les rangs de l'ONG *Animal Equality* utilise comme illustration une photo de la campagne visant à interdire les importations de foie gras au Royaume-Uni.

Lien vers le post Facebook :

<https://www.facebook.com/AnimalEquality/photos/a.435806799076/10156062205954077/?type=3&theater>

SUISSE

- **Des militants colombiens demandent à la Suisse d'interdire les importations de foie gras**

Colombian activists ask Switzerland to ban foie gras imports

Source : *Stop Gavage Suisse*

Au Consulat de Susise à Cali, en Colombie, des militants de l'association *Federacion de Liberacion Animal* avec des masques de canards ont demandé à la Confédération helvétique d'interdire les importations de foie gras.

Lien vers le post Facebook :

<https://www.facebook.com/federaciondeliberacionanimal/photos/pcb.955037207953409/955031111287352/?type=3&theater>